



PROGRAMME FORMATION

IMMERSION TERRAIN

DIAG IMMO

Prérequis

Pré requis formation :

- Être certifié en tout ou partie dans les 6 domaines du Diagnostic Immobilier :
Amiante, DPE, Gaz, Plomb, Electricité et Termites (à minima avoir suivi les formations et être en cours de processus de « certification » d'Opérateur en Diagnostics Immobilier)

Objectifs

- Observer et suivre un expert compétent et certifié afin de parfaire et **mettre en pratique, les connaissances théoriques acquises dans le cadre des formations** : État relatif à la présence de **TERMITES** dans le bâtiment, Repérage **AMIANTE** dans les bâtiments, Constat Risques d'Exposition au **PLOMB** des revêtement peinture, **DPE** Diagnostic de performance énergétique, État de l'installation intérieure d'**ELECTRICITE**, État de l'installation intérieure de **GAZ**...
- Accompagner un opérateur qui réalise les différents diagnostics en situation réelle

Durée

10, 20 ou 30 jours
(80, 160 ou 240 heures)

Délai d'accès

(1 à 3 semaines)

Tarifs

Voir grille des tarifs

Contact

Site : www.ebtp.fr
Tel : **05.61.37.73.79**
06.71.91.27.09
Mail : administratif@ebtp.fr

Accessibilité

Peut être adaptée / Etude au cas par cas / Fiche PSH voir site web

Formation en Présentiel (sur site)

Modalités d'évaluation

Bilan de fin de formation (voir page 3 de la « convention de formation Pratique – Immersion Terrain »)

Documents délivrés

Attestation de formation stipulant dates de présence & Bilan de fin de formation « Pratique – Immersion Terrain » avec notes et avis de l'expert accompagnateur sur le terrain.

Méthodes mobilisées

Moyens matériels – Mise à disposition du matériel de l'entreprise d'accueil, sous l'égide du formateur accompagnant responsable du Diagnostiqueur Immobilier en formation...

Moyens humains – Tout expert accompagnant est un Opérateur en Diagnostic Immobilier Certifié, pratiquant, et ayant exercé dans le domaine depuis + de 3 ans.

IMMERSION TERRAIN

PROGRAMME

Au cours de ces **journées de mise en pratique**, des sorties sur le terrain avec un expert compétent seront organisées visant des missions comme : État relatif à la présence de termites dans le bâtiment, Certificat de surface des logements, Repérage amiante dans les bâtiments, Constat Risques d'Exposition au Plomb des revêtements peinture, Diagnostic de performance énergétique, État de l'installation intérieure d'électricité, État de l'installation intérieure de gaz...

« **Vivre et pratiquer le terrain** » : le stagiaire sera plus que scrutateur sur l'ensemble des activités d'expertise.

Conditions de conclusion d'une mission d'expertise par remise du rapport ;

Conception et rédaction de rapport.

PRATIQUE

Exercices sur des documents-type fournis par l'expert :

- description écrite, description graphique ;
- attention portée sur les conséquences de la non application des consignes indiquées en cours théorique, et sur les détails d'importance stratégique dans le cadre du déroulement de la mission.